

Mention Master Droit des affaires

RNCP26170 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	333, 120, 128
Code(s) ROME	K1901, K1902, K1903, M1202, K2108
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne

<http://www.u-pec.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

parcours-type :

- Juriste d'affaires
- Contrats commerciaux

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Juriste d'affaires

A l'issue du Master Droit des affaires, Parcours type Juriste d'affaires, le diplômé est capable de :

- Veiller à ce que l'entreprise et ses différentes composantes soient en conformité avec les différents domaines du droit.
- Identifier les risques juridiques liés aux activités de l'entreprise et définir une politique appropriée de prévention de ces derniers.
- Conseiller les entreprises en difficultés, les aider à définir une stratégie tenant compte des réglementations nationales, européennes et internationales.
- Organiser et diffuser la veille juridique sur tous les sujets intéressant les activités de l'entreprise, contribuer à la diffusion de l'information juridique et à l'animation de formations thématiques.
- Elaborer, rédiger et négocier l'ensemble des contrats et accords liés à l'activité de l'entreprise (contrats français et internationaux d'achats et de fourniture de biens industriels, d'équipements et de services, contrats de sous-traitance, d'externalisation, de transferts de technologies, etc.)
- Défendre et protéger les intérêts de l'entreprise, suivre et gérer les éventuels litiges en relation avec les conseils extérieurs.
- Utiliser les moyens juridiques comme leviers pour améliorer la gestion financière des entreprises, apprécier les risques juridiques et le coût fiscal de ces opérations.
- Optimiser le montage d'opérations de restructurations, fusions, créations, cessions ou acquisitions en appréciant les risques juridiques et le coût fiscal.
- Participer aux opérations de croissance externe, à l'analyse et à la sécurisation des risques juridiques et des montages soumis, rédiger les actes juridiques liés aux différentes étapes du processus d'acquisition ou de cession.
- Contrats commerciaux

A l'issue du Master Mention Droit des affaires, Parcours type Contrats commerciaux, le diplômé est capable de :

- Informer, conseiller les entreprises en matière de Droit du commerce international (contrats internationaux, contentieux commercial international, régulation du commerce international)
- Conseiller les entreprises en matière de Droit de la concurrence (pratiques restrictives de concurrence, concentrations, ententes, etc.)
- Conseiller les entreprises dans le déroulement des procédures arbitrales concernant les litiges du commerce national et international et dans les procédures d'exécution.
- Participer au financement des opérations commerciales des entreprises, leurs investissements nationaux et internationaux, le choix d'une fiscalité adaptée...
- Rédiger les clauses juridiques des contrats en matière de commerce électronique.
- Appliquer le droit de la consommation, de la concurrence, du contentieux, des marques et de la propriété intellectuelle.
- Conseiller les entreprises dans le déroulement des procédures de régulation concernant les litiges du commerce numérique et dans les procédures d'exécution.
- Rédiger des mémoires et collaborer à représenter efficacement l'entreprise à l'occasion des contentieux devant l'autorité de la concurrence, la commission européenne, etc.
- Collaborer à la rédaction, la négociation et le suivi des contrats fournisseurs, conseil auprès des opérationnels et sensibilisation aux risques liés aux pratiques anticoncurrentielles et restrictives de concurrence.
- Mettre en place une veille juridique, diffuser l'information et réaliser des formations de sensibilisations auprès des collaborateurs non spécialistes (marketing, commercial, finances).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Juriste d'affaires

- Entreprises privées, publiques et parapubliques
- Cabinets d'avocats
- Cabinets d'affaires spécialisés en droit des sociétés, fiscalité et comptabilité, gestion d'actifs
- Centre de gestion
- Collectivités locales

Contrats commerciaux

- Entreprises
- Organismes publics ou parapublics
- Enseignement et recherche

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Avocat d'affaires
- Juriste d'entreprise
- Juriste dans des organismes publics, parapublics, européens/communautaires ou internationaux
- Expert-comptable et Commissaire aux comptes
- Administrateur judiciaire
- Greffier auprès des tribunaux de commerce
- Notaire
- Magistrat(e)
- Avoué(e)
- Huissiers / Huissière

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 845 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée) P3X90 — Professionnels du droit · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 561
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X91 — Juristes et avocats P3X90 — Professionnels du droit W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Cette formation est accessible via :

- la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-9 06 du 23 août 1985)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique.

- la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation.

- Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://droit.u-pec.fr>

UPEC

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26170/>